

LA FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME rassemble l'ensemble des associations constitutives du Mouvement dont elle unifie les actions dans le cadre de la Charte d'Habitat et Humanisme et pour lesquelles elle crée des outils et services adaptés. Son AG comprend 79 membres dont les Présidents des structures qui composent le Mouvement et des personnalités qualifiées.

EHD est une société coopérative d'intérêt collectif à capital variable. La Fédération H&H et La Pierre Angulaire sont représentées au sein de son Conseil d'Administration.

LA FONCIÈRE D'H&H est une société en commandite par action. L'associé commandité est la SARL FG2H, entièrement contrôlée par la Fédération Habitat et Humanisme. Un Conseil de Surveillance représente les commanditaires.

LES ASSOCIATIONS HABITAT ET HUMANISME, LES AIVS ET LA PIERRE ANGULAIRE sont des associations qui adhèrent à la Charte d'Habitat et Humanisme et se soumettent au règlement intérieur du Mouvement. La Fédération a un représentant au sein de leur conseil d'administration.



COMMENT HABITAT ET HUMANISME FINANCE SON ACTION ?

PRODUCTION DE LOGEMENTS ET D'EHPAD

Pour financer leurs opérations d'achat et de rénovation de logements et d'EHPAD*, la Foncière d'H&H et EHD agréées par l'Etat, reçoivent des **subventions et prêts à long terme**, en complément des **apports en fonds propres**. Ceux-ci sont constitués grâce à des augmentations de capital. Ces fonds collectés auprès du public sont des **investissements solidaires** dont les actionnaires restent propriétaires. Par ailleurs, les foncières reçoivent les **loyers correspondant aux logements produits**. Il s'agit de loyers conventionnés et de prix de journée (pour les EHPAD) qui leur permettent de rembourser **les emprunts contractés** auprès de la Caisse des Dépôts et de banques.

PROPRIÉTAIRES SOLIDAIRES

Habitat et Humanisme fait appel à des propriétaires de logements à louer qui lui confient leurs biens. Ces derniers sont gérés soit par le biais d'un mandat de gestion via une agence de type AIVS** soit en direct, dans le cas de la sous-location. Les loyers sont perçus et reversés aux propriétaires.

ACCOMPAGNEMENT

Au sein du mouvement H&H, **2 471 bénévoles** sont investis dans l'accompagnement des personnes logées (hors EHPAD). Ils sont entourés de **226 salariés**. Les coûts inhérents à l'accompagnement (salaires, formation, déplacements...) sont couverts par des subventions, du mécénat et des ressources issues de la générosité publique (dons,...).

ACTIVITÉ MÉDICO-SOCIALE

Les EHPAD reçoivent des dotations de leurs Autorités de Tutelles, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, pour l'hébergement, le soin et la dépendance.

FONCTIONNEMENT, COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

Ces coûts sont majoritairement couverts par des ressources issues de la générosité publique : dons, cotisations, produits d'épargne solidaire, ainsi que par du mécénat.

*EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
**AIVS : Agence Immobilière à Vocation Sociale

CHIFFRES CLÉ 2018

- 1 765** nouvelles familles logées
- 1 365** personnes accueillies en centre d'accueil de réfugiés
- 600** nouvelles personnes âgées accueillies en établissement

Au 31/12/2018 :

- 8 250** logements acquis en propre ou mobilisés auprès de propriétaires solidaires
- 850** places d'accueil de réfugiés
- 40** établissements et résidences services
- 8** accueils de jour
- 4** SSIAD** et SPASAD***
- 1 550** salariés
- 4 200** bénévoles

**services de soins infirmiers à domicile
***services polyvalents d'aide et de soins à domicile

BUREAU DE LA FÉDÉRATION

- Bernard Devert** Président
- Philippe Forgues** Administrateur Délégué
- Alix Guibert** Vice-Présidente
- Patrice Raulin** Vice-Président
- Michel Chomette** Trésorier
- Thibault Couturier** Trésorier adjoint
- Béatrice Jouanneau** Secrétaire adjointe
- Françoise Delvoye** Membre (H&H Nord-Pas-de-Calais)
- Bruno Pellissier** Membre (H&H Isère)
- François Pepers** Membre (H&H Manche)

Le Bureau de la Fédération se réunit mensuellement.

DIRECTION GÉNÉRALE : **Céline Beaujolin**

LES COMITÉS CONSULTATIFS

- Le Comité des auditeurs
- Le Comité des donateurs
- Le Comité des risques

Les comptes sociaux de la Fédération et les comptes combinés du Mouvement sont certifiés par le cabinet Acti Conseil.

MISSION

- Le Mouvement s'est donné pour mission :**
- de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources,
 - de contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans "des quartiers équilibrés",
 - de proposer un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la récréation de liens et l'insertion sociale.

ORGANISATION

- Le Mouvement Habitat et Humanisme est composé d'une Fédération reconnue d'utilité publique rassemblant :**
- **55 associations** couvrant 80 départements,
 - **1 association** en Belgique,
 - **2 sociétés foncières,**
 - **8 AIVS,**
 - **l'association La Pierre Angulaire** qui gère un réseau d'établissements de retraite et de soins,
 - **l'association "Accession solidaire"** qui accompagne l'accession sociale à la propriété.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2018

Les chiffres sont issus des comptes combinés qui comprennent principalement ceux de la Fédération Habitat et Humanisme, des 55 associations locales, de l'association Accession solidaire, de la Foncière d'Habitat et Humanisme, de 8 AIVS du Mouvement, de l'association La Pierre Angulaire et de Entreprendre pour Humaniser la Dépendance.

Ces comptes sont certifiés par le commissaire aux comptes ; le rapport financier complet est disponible sur demande ou consultable sur www.habitat-humanisme.org

EMPLOIS

Les emplois passent de 167M€ à 178M€.

Les actions (153,7M€ soit 89% des dépenses), qui permettent de répondre à l'exclusion et à l'isolement des personnes en difficulté par le logement, l'insertion et la récréation de liens sociaux se décomposent de la façon suivante :

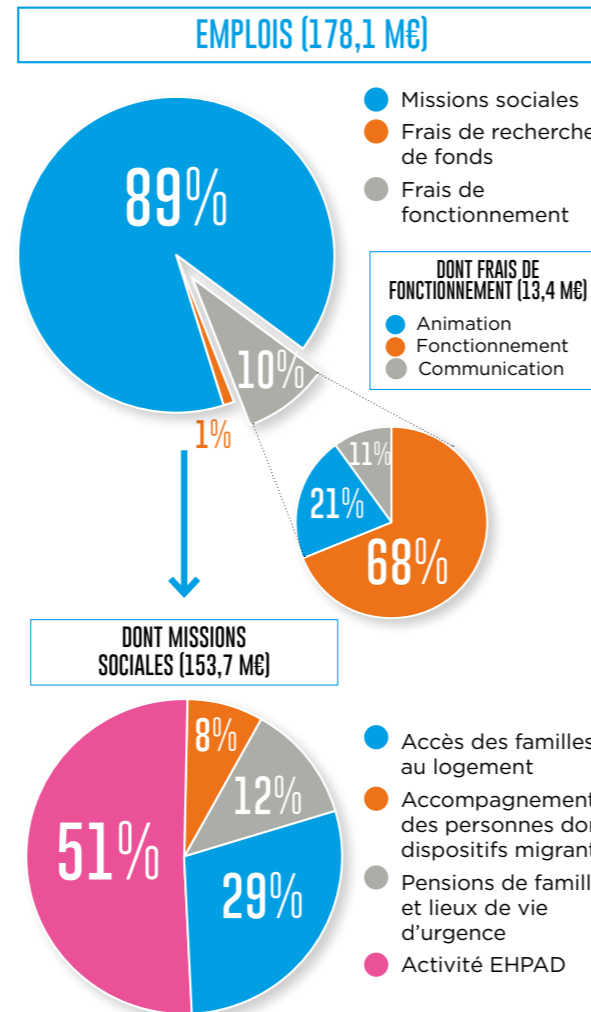
- L'accès des familles au logement atteint 45 M€ et progresse de 5M€.
- L'accompagnement des personnes en logement individuel (y compris l'action d'accueil de migrants) s'élève à 13 M€ et progresse de 3 M€.
- L'accompagnement des personnes en lieu de vie collectif est stable à 17,6M€.
- L'accueil et soin de personnes âgées (EHPAD) atteint 78M€ et progresse de 2M€.

Le montant ne comprend pas les 8,1M€ de valorisation du temps passé par les 4 200 bénévoles.

Les frais de recherche de fonds restent stables à 1,5M€. Ils ont permis au Mouvement de réaliser les augmentations de capital à hauteur de 31,1M€ et de collecter 14,4M€ de fonds liés à la générosité du public.

Les frais de fonctionnement restent stables à 13,4M€. Ils sont composés des dépenses de communication, de gestion administrative et financière, et d'informatique. Il est à noter que figurent dans ces frais, les coûts de l'Ecole du Mouvement qui organise des formations internes. 1 500 bénévoles et 568 salariés ont ainsi bénéficié d'une formation en 2018.

Il est à remarquer que ne figurent pas dans les emplois les 76,8M€ d'investissements immobiliers réalisés par les sociétés foncières qui font partie de la mission du Mouvement. (cf : Tableau de Financement)



RESSOURCES

Les ressources progressent, elles passent de 165M€ à 176M€ (+7%).

Les ressources collectées auprès du public ressortent à 14,4M€ (+1,6%). Habitat et Humanisme collecte des dons, legs et donations, mécénat et produits de partage de l'épargne solidaire. La progression est imputable aux legs.

Les recettes issues de l'activité s'élèvent à 82,5M€.

- Les recettes de l'hébergement médico-social (EHPAD) s'établissent à 48,9M€. Elles représentent la contribution des résidents de nos établissements pour personnes âgées.
- Les loyers versés, 33,6M€, sont en progression de 12% du fait de l'augmentation du nombre de personnes logées. Toutes les familles s'acquittent d'un loyer, de faible montant, mais qui les inscrit dans leur responsabilité de locataires.

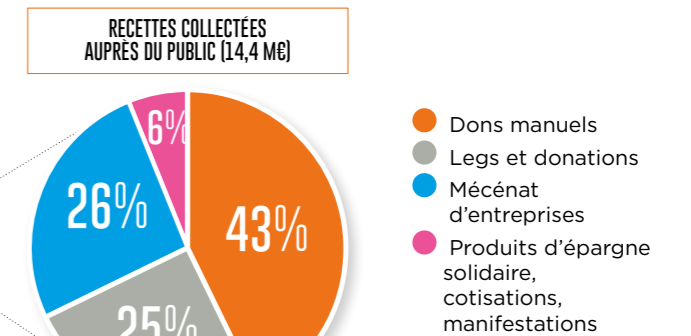
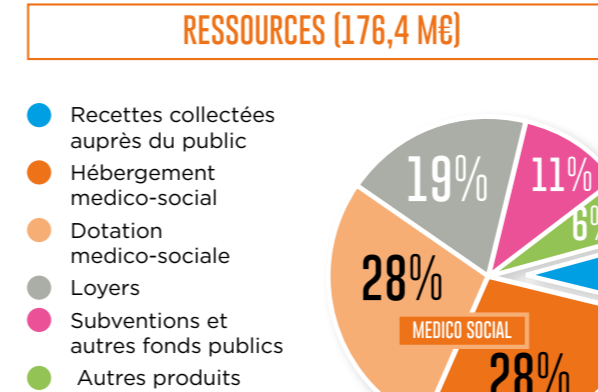
Les autres recettes s'élèvent à 10,5M€. Elles se composent de ressources provenant de Fondations, de produits financiers et exceptionnels et d'autres produits.

Les subventions reçues de l'Etat et des collectivités s'élèvent à 20,2M€. Elles permettent principalement de financer l'accompagnement des personnes et l'activité sociale des pensions de famille.

Les dotations médico-sociales s'élèvent à 48,8M€. Versées par l'Etat et les collectivités, elles permettent de financer le réseau d'établissements d'accueil et de soins de personnes âgées fragilisées ou dépendantes à faibles ressources.

Par ailleurs, le Mouvement bénéficie de l'énergie de près de 4 200 bénévoles, représentant 322 ETP (équivalent temps plein), soit 8,1M€ (SMIC chargé).

Il est à remarquer que ne figurent pas dans les ressources les 31,1M€ d'augmentation de capital dans les foncières dédiés au financement exclusif des acquisitions immobilières.



BILAN SYNTHÉTIQUE EN M€

Le bilan atteint 821M€ et poursuit sa progression sous l'effet du développement de l'activité.

La présentation du bilan 2017 a été modifiée pour harmoniser certaines méthodes et régulariser les données du nouveau périmètre. Ces modifications, qui n'ont pas d'impact en résultat, modifient néanmoins le total bilan 2017 de -6,7M€.

ACTIF (M€)	2018	PRO FORMAT 2017	Ecart
ACTIF IMMOBILISÉ	617,0	557,0	60,0
ACTIF CIRCULANT	204,2	225,5	-21,3
Dont subventions à recevoir	32,7	34,4	-1,7
Dont autres créances	53,8	53,5	0,3
Dont Trésorerie	117,7	137,6	-19,9
TOTAL ACTIF	821,2	782,5	38,7
PASSIF (M€)			
CAPITAUX PROPRES	411,7	383,8	27,9
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	133,7	131,3	2,4
TOTAL FONDS PROPRES	545,4	515,1	30,3
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11,0	12,4	-1,4
DETTES	264,8	255,0	9,8
Dont Emprunts	188,8	181,8	7,0
Dont autres Dettes et Provisions	76,0	73,2	2,8
TOTAL PASSIF	821,2	782,5	38,7

ACTIF

La progression de l'actif immobilisé provient des acquisitions et des rénovations réalisées par les foncières.

La baisse de la trésorerie disponible s'explique par des préfinancements significatifs des travaux compte tenu de l'allongement des délais de mobilisation des prêts.

PASSIF

La progression des capitaux propres provient des augmentations de capital souscrites par les sympathisants dans les deux foncières. Le résultat de l'exercice s'accroît de +0,3M€ compte tenu de la progression de l'activité.

Les dettes financières concernent essentiellement les emprunts contractés par les foncières auprès de la Caisse de Dépôts pour financer leurs projets immobiliers. Le taux d'endettement du Mouvement (part des dettes financières sur le total du bilan) reste stable à 23%.

La structure du bilan reste solide puisque les fonds propres couvrent 88% des actifs immobilisés et les équilibres financiers permettent d'envisager le développement du mouvement avec sérénité.

TABLEAU DE FINANCEMENT EN M€

	2018	2017
AUTOFINANCEMENT TOTAL	21,2	21,8
AUGMENTATION DE CAPITAL	31,1	46,0
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7,7	7,8
EMPRUNTS	13,8	24,4
RESSOURCES	73,8	100,0
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	76,8	70,2
INVESTISSEMENTS FINANCIERS	7,5	2,0
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	6,9	7,8
EMPLOIS	91,2	80,0
VARIATION PERIMETRE ET BFR	2,5	10,5
VARIATION DE TRESORERIE	-19,9	9,5

Ce tableau fait ressortir que les 76,8M€ d'investissements immobiliers dans les logements individuels et collectifs, ainsi que dans les EHPAD ont été financés par des augmentations de capital à hauteur de 31,1M€, des emprunts pour 13,8M€, des subventions d'investissements pour 7,7M€ et de l'autofinancement pour le reliquat.

Au cours de l'exercice, le Mouvement a généré une marge d'autofinancement de 21,2M€ et a consommé une partie de sa trésorerie à hauteur de -19,9M€.

Le modèle financier mis en place permet de poursuivre le développement de l'activité auprès des personnes les plus fragilisées et ce, même dans un contexte fiscal difficile, comme il l'a été sur 2018 avec la disparition de l'ISF qui a eu pour effet de limiter les souscriptions dans le capital des foncières.